

Recrutement des personnels Ingénieurs et Techniciens en situation de handicap par voie contractuelle

Campagne 2026

Dans le cadre de sa politique inclusive, l'Inserm encourage l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en proposant chaque année des possibilités de recrutement par la voie contractuelle.

Cette voie de recrutement, mise en œuvre en application de l'[article L 352-4 du Code général de la fonction publique](#), est réalisée sur la base d'un contrat d'un an renouvelable donnant vocation à titularisation.

Postes à pourvoir

Délégation Régionale	Lieu	Corps	BAP	Intitulé du poste
Grand Ouest	Nantes (44)	TR	G	Agent logistique (H/H)
Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux (33)	AI	A	Assistant ingénieur en expérimentation et instrumentation biologiques (F/H)
Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux (33)	IE	E	Ingénieur statisticien (F/H)
Occitanie Méditerranée	Montpellier (34)	TR	A	Zootechnicien (FH)
Occitanie Pyrénées	Toulouse (31)	IE	G	Ingénieur en prévention des risques (F/H)
Paris IDF Centre Est	Créteil (94)	TR	J	Gestionnaire administratif et financier (F/H)
Siège	Paris (75013)	AI	J	Assistant en gestion administrative (F/H)
Siège	Paris (75013)	IR	J	Chargé de bases de données en essais cliniques et rédaction médicale (F/H)

Conditions requises pour candidater

Ce recrutement spécifique est réservé aux personnes en situation de handicap n'ayant pas la qualité de fonctionnaire et relevant de l'une des catégories mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'[article L.5212-13 du Code du travail](#).

Les candidats doivent satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique.

Modalités de dépôt des candidatures

- ❑ Lien vers la page internet dédiée :
<https://pro.inserm.fr/rubriques/nous-rejoindre/recrutement-handicap/contrats-pour-les-ingenieurs-et-techniciens-en-situation-de-handicap>
- ❑ Les candidats sont invités à :
 - Consulter les offres ;
 - Créez un compte sur [l'application Gaia](#) pour obtenir des identifiants de connexion permettant d'accéder à leur dossier de candidature.
Si les candidats possèdent déjà un compte, ils peuvent cliquer sur [Se connecter](#) ;
 - Remplir leur dossier de candidature sur [Gaia](#) en y joignant l'intégralité des pièces justificatives requises ;
 - Validez le dossier sur [Gaia](#) avant la date et l'heure limite. Un accusé de réception sera délivré par e-mail.

Aménagement d'épreuves

Les candidats qui souhaitent bénéficier d'un aménagement des conditions matérielles d'organisation et de déroulement des épreuves doivent en faire la demande en complétant le formulaire disponible et en joignant le justificatif de la qualité de travailleur handicapé accompagné du certificat du médecin agréé.

Calendrier de la campagne

- Ouverture de la campagne : **23 février 2026**
- Date limite de dépôt des candidatures : **26 mars 2026, 17h00**
- Présélections et auditions : **Avril et mai 2026**
- Prise de fonction : **1^{er} juillet 2026**

Pour toute information complémentaire sur la procédure de recrutement, les candidats sont invités à prendre contact avec le service gestionnaire :

emploi.handicap@inserm.fr